

## De l'émergence des destinations équines en France ? Le cluster touristique équin comme enjeu de développement durable du territoire

**Chloé Chaté**

Sous la direction de Sylvine Pickel-Chevalier et Emmanuel Jaurand  
Université d'Angers

Les « villes du cheval », « cités du cheval », « capitales de l'équitation » sont nombreuses en France. Saumur, Fontainebleau, Chantilly, Maisons-Laffitte, Tarascon, Pompadour... sont autant d'exemples de villes s'étant érigées au rang de « ville équestre française ». La filière équine française est une filière fortement implantée historiquement, présentant une grande variété d'usages, de savoir-faire, de pratiques. Le cheptel équin français est le troisième plus important d'Europe et ce sont plus de 71 000 emplois équivalents temps plein qui font, chaque jour, vivre la filière. Nous nous penchons donc sur la capacité de ces territoires à engendrer une dynamique touristique durable à travers le prisme du cluster, une notion développée par Porter à partir de 1990, permettant d'analyser les groupements d'entreprises spécialisées dans un même domaine, sur un même territoire, dont l'association est créatrice d'une synergie et d'une plus-value qui naissent de leur travail en coopération. La notion de cluster (« un groupe géographiquement proche d'entreprises liées entre elles et d'institutions spécialisées relevant d'un domaine donné, entre lesquelles existent des éléments communs et des complémentarités », Porter, 1999) est, dans certaines limites, transposable au monde équin ; nous définirons donc la notion de cluster équin, et celle de cluster touristique. Le tourisme, en sa qualité de système d'acteurs, est une force vectrice de dynamisation et d'attractivité du territoire. La sphère équine étant à même d'être porteuse d'un élan touristique, de par la popularité du cheval auprès de la population mais aussi de l'image « nature » du cheval, qui rejoint les nouvelles tendances touristiques – tourisme vert, slow tourisme, retour à la nature) ces clusters équins pourraient, dans l'absolu, donner naissance à des clusters touristiques équins, porteurs d'un potentiel économique fort pour les territoires. De plus, si la Fédération Française d'Équitation est l'une des plus importantes en France en termes de nombre de licenciées, ce sont plusieurs milliers de personnes qui sont intéressées par les pratiques équines mais qui ont tourné le dos à la Fédération par manque d'adéquation entre l'offre actuelle et leurs demandes – autant de touristes cibles potentiels pour les destinations équines et le développement du tourisme équin. A la lumière des éléments précédents, les pôles équins français majeurs permettront de constituer une carte des destinations équines en France. Il est bien question ici de tourisme équin, et non équestre : le tourisme équin concerne toute la filière équine, de près ou de loin (il peut s'agir d'une visite dans un musée présentant des harnachements des siècles passés, par exemple, sans s'arrêter aux chevaux mais englobant aussi les poneys, ânes, etc.), quand le tourisme équestre concerne surtout la pratique de randonnée équestre, de courte durée comme en itinérance. Sept territoires parmi les territoires équins français ont été sélectionnés pour faire l'objet d'une étude de cas approfondie : Saumur (Maine-et-Loire), Saint-Quentin-en-Tourmont (Somme), et Saintes-Maries-de-la-Mer (Camargue) pour les clusters équins ruraux et Deauville (Normandie), Chantilly (Oise), Fontainebleau (Seine-et-Marne) et Versailles (Yvelines) pour les clusters équins urbains. Chacun de ces territoires possède des spécificités uniques qui nous permettront d'aborder plusieurs modèles de construction, de gouvernance et de fonctionnement. L'objectif est de questionner la capacité de ces clusters équins à générer un modèle touristique durable, soit présentant des retombées économiques, sociales et environnementales pérennes : il s'agit bien de proposer des modèles touristiques innovants, permettant de contribuer au développement durable des territoires. Par ailleurs, le monde équin est en constant renouvellement et en constante évolution. Plusieurs révolutions ont eu lieu (la fin de cheval de guerre, le remplacement mécanique pour les travaux agricoles, la démocratisation de l'équitation, la féminisation des pratiquants). Il est donc impératif de cerner les enjeux contemporains auxquels font face la filière pour apporter des réponses adaptées aux changements de paradigmes vécus par la sphère équine et proposer des solutions innovantes aux touristes et aux touristes potentiels, ainsi qu'aux touristes. Les sept territoires étudiés apportent une complémentarité dans les pratiques proposées ; sport, spectacle, élevage, équitation de tradition française ou de travail, et encourager le développement et l'ancrage territorial et culturel de chacune permet d'asseoir le prestige des traditions équines en France, dans toute la force de leur diversité, tout en proposant des solutions innovantes de développement touristique équin.